

L'OA

INFOS cgt

INFOS PRATIQUES - VIE SYNDICALE - HISTOIRE - CHIFFRES

N°496

Ne pas jeter sur la voie publique

RÉFORME DES RETRAITES

LA BATAILLE EST LOIN
D'ÊTRE TERMINÉE

ARSENAL
BREST

la
cgt



Emmanuelle Le Corre
Secrétaire générale adjointe
du syndicat

**" Réduire le droit à
la retraite, c'est
rentrer dans une
logique mortifère "**



Depuis le début d'année, la mobilisation contre la réforme des retraites continue à prendre de l'ampleur face au mépris du gouvernement Borne-Macron. Ce sont bien eux les semeurs de trouble ! Eux qui, pour sauver le taux de profit, sont prêts à revenir sur des conquêtes sociales à rebours de l'histoire. Il ne s'agit plus de faire une « réforme juste » (alors même que ce sont les plus précaires qui paieraient le prix le plus fort) non, il s'agit maintenant de faire une « réforme nécessaire ». Mais nécessaire pour qui ? Pour sauver le système par répartition ! Il s'agit surtout de limiter le montant des pensions et de multiplier le recours au secteur privé. Il reste que les ficelles particulièrement grosses et malvenues ne passent toujours pas.

Une marée humaine a déferlé dans les rues sur tout le territoire. 3,5 millions de manifestants le 23 mars, c'est la réponse Klingante d'un peuple contre un 49.3, contre les propos d'un président qui s'isole chaque jour davantage et qui par son intervention au JT de 13h, où alternaient mépris et fermeté, n'aura fait qu'attiser la colère. Affirmant que « la foule » n'a pas de « légitimité » face aux élus de la République et minimisant la crise sociale et politique actuelle en

la réduisant à une incompréhension, il déclare que cette loi poursuivra le chemin parlementaire... Le gouvernement espère que tout cela va se régler en lançant un débat sur la pénibilité du travail des seniors alors qu'il va réduire encore la possibilité pour des millions de travailleurs de partir en retraite en bonne santé...

Se cacher derrière sa légitimité électorale, c'est bien enrayer la démocratie. Les grévistes et les manifestants ne sont pas là parce qu'ils n'ont rien compris, mais parce qu'ils veulent un choix différent de société où le travail salarié n'est pas l'ensemble de la vie. S'occuper de ses petits-enfants, participer à la vie d'associations, développer des actions culturelles... font partie de la vie de notre société. Réduire le droit à la retraite, c'est rentrer dans une logique mortifère. Nous devons faire le choix d'une réduction du temps de travail qui va dans le sens de l'histoire et des enjeux climatiques notamment mais aussi en terme d'égalité entre les femmes et les hommes. Cela veut dire aussi une autre répartition entre le capital et le travail.

La force du collectif est là. Alors, plus que jamais, à nous de rester unis, mobilisés et déterminés dans cette bataille.



Edito

Page 2



Vu dans la presse

Page 3



Vie syndicale

Page 6



Infos syndicales

Page 4



Humeur

Page 7



Dossier

Page 5



Histoire

Page 8

ARSENAL
BREST

la
cgt

CPPAP n°02226 S 07819
Siège social : Maison du Peuple
2 Place Édouard Mazé 29200 Brest
Directeur de publication : Stéphane Riou
Imprimerie CERID



CGT Arsenal de Brest



27/02/2023

L'Allemagne paralysée par un mouvement de grève historique

Un vaste mouvement social va mettre les transports à l'arrêt ce lundi outre-Rhin. Les syndicats des services publics et des cheminots font monter la pression sur le patronat et les collectivités locales pour obtenir des hausses de salaire de plus de 10 %.

POINT DE VUE DE LA CGT

Des mobilisations sociales s'organisent partout en Europe, comme les combats menés par la CGT sur les salaires, les retraites les conditions de travail. Le capitalisme est le même partout.



28/02/2023

Pour la première fois, la Cour des comptes évalue les moyens humains et matériels mobilisés par l'Etat pour que la France exporte des armes. Malgré un bilan commercial positif, la rentabilité paraît faible tellement cette activité nécessite un soutien public.

POINT DE VUE DE LA CGT

Du coup, la question du commerce des armes ne se pose plus ! Ah ben si. Mince.



16 au 22 mars 2023

"Ce 8 mars c'est sidérée que j'ai entendu Elie Cohen m'interpeller sur le fait que faire l'égalité salariale reviendrait à vivre au-dessus de nos moyens et à creuser la dette de l'économie française."
Sophie Binet

POINT DE VUE DE LA CGT

En réclamant l'égalité salariale, Sophie Binet, nouvellement désignée secrétaire générale de la CGT a révélé la condescendance sexiste de l'économiste Élie Cohen. Sophie Binet montre clairement pourquoi cela est révélateur du fait qu'il n'y ait pas d'égalité salariale, car « certaines personnes n'en veulent pas du tout, la capital, le patronat et tous ses alliés (Sophie Binet)», dont certains commentateurs de chaînes info déversant leur mépris et leur bêtise . CQFD



31/03/2023

Lors d'un discours à la nation, Alexandre LOUKACHENKO, président Biélorusse et allié de POUTINE annonce qu'il faut arrêter dès maintenant la guerre en Ukraine avant que ne commence l'escalade, prenant le risque de suggérer une cessation des hostilités. Il a ajouté que la poursuite de la guerre risquait de provoquer une guerre Nucléaire.

POINT DE VUE DE LA CGT

Oui la guerre doit cesser et sans délai. Le risque nucléaire existe depuis le début du conflit et la CGT revendique plus que jamais la ratification du TIAN par la France.



23/03/2023

[...] Quant à Jean-Charles Larssonneur, il est venu me voir pour me dire qu'il avait peur de voter la réforme, parce que, élu de Brest, où la Nupes est très forte, il avait peur des représailles. Tonnerre de Brest ! Qu'est-ce que c'est que ce bachibouzouk ?

POINT DE VUE DE LA CGT

La petite visite syndicale devant sa permanence a eu aussi son petit effet... Comme quoi, les actions et mobilisations ça marche !! On lâche rien !

VU DANS LA PRESSE

ARSENAL BREST



Journée d'accueil des nouveaux syndiqués

7 camarades, récemment syndiqués, ont participé le 17 mars à une « journée d'accueil » organisée par notre syndicat.

Après une matinée dédiée à la naissance du syndicalisme et à l'Histoire de la CGT, l'après-midi leur aura permis de mieux appréhender le fonctionnement de la CGT et plus particulièrement celui de notre syndicat (instances, rôle des syndiqués, utilisation des cotisations...).

En relation avec les actualités du moment

que sont la lutte contre la réforme des retraites et le congrès confédéral, des échanges ont eu lieu entre les stagiaires et les formatrices. Ces échanges ont été riches et témoignent de l'intérêt des stagiaires sur le fonctionnement de la CGT et de son rôle dans la lutte pour la sauvegarde de nos conquises sociaux et de la conquête de nouveaux droits.

Formation CSE Naval Group du 3 mars

Une formation CSE a été dispensée aux élus de Naval Group. C'est un syndiqué de notre section des retraités qui, fort de sa longue expérience et de ses multiples mandats au sein de l'entreprise, a animé cette journée. Les nouveaux élus ont pu faire part de leurs questionnements sur le fonctionnement de

l'instance et de leurs rôles dans cette dernière. Les élus plus expérimentés ont pu enrichir la discussion en illustrant certaines interrogations par des cas concrets. Cette journée a permis de présenter l'instance CSE d'un point de vue CGT.



Mobilisations contre la réforme des retraites

La manifestation du 23 mars a rassemblé plus de 45000 personnes à Brest. C'est la plus grande manifestation depuis le début de mouvement contre le projet des retraites.



1. Le ministre Frank Riester l'avoue :

Il déclarait le 23 janvier sur LCP : « Les femmes sont évidemment un peu pénalisées (...) On n'en disconvient absolument pas. (...) On n'a jamais dit (...) que tout le monde était gagnant, on demande un effort aux Français »

2. Les femmes vont partir encore plus tard que les hommes à la retraite

	Âge moyen de départ en retraite actuel (Insee)	Rajout suite à la réforme pour les personnes nées en 1972 (rapport gouvernemental sur les effets du projet de loi)
Femmes	62 ans et 7 mois	+ 9 mois
Hommes	62 ans	+ 5 mois

3. Inégalités de carrières : aucune amélioration, au contraire

Sur la génération 1950, 44% des femmes sont parties à la retraite avec une carrière incomplète, contre 32% des hommes. 1 femme sur 4 travaille à temps partiel contre moins de 1 homme sur 10. Or, pour les petits salaires, 1 an à 80% ne compte que pour 3 trimestres.

Actuellement, 37 % des femmes retraitées touchent moins de 1000€ bruts par mois contre 15 % des hommes retraités.

Les salaires des femmes sont en moyenne inférieur de 22% à ceux des hommes mais, à cause de la précarité, des carrières incomplètes, des périodes de chômage, des temps partiels, les pensions des femmes sont en moyenne inférieures de 30% à celles des hommes.

La contre-réforme du gouvernement va aggraver ces inégalités. Le recul de l'âge de la retraite va prolonger les situations précaires, touchant majoritairement les femmes. L'allongement rapide de la durée de cotisation va générer une augmentation des décotes pour les carrières incomplètes. Plus de femmes devront travailler jusqu'à 67 ans pour ne pas être pénalisées.

Ce n'est pas le temps de travail qu'il faut allonger, ce sont les inégalités de carrières qu'il faut supprimer.

4. Remise en cause des droits familiaux : un exemple concret

Nathalie et Marc sont nés en 1975, ont deux enfants et ont commencé à travailler dans le privé à 23 ans. Ils doivent avoir 43 années de cotisation pour prendre leur retraite à taux plein. Marc prendra sa retraite à 66 ans, avec ou sans la réforme. Nathalie a droit à 2 années de réduction de cotisation par enfant. Elle devrait donc pouvoir partir à 62 ans. Mais, si la réforme passe, elle devra travailler jusqu'à 64 ans, âge légal de départ.

Elle perd donc le bénéfice de la naissance d'un enfant. Quant à la prise en compte des congés parentaux dont elle a entendu parler, elle n'en bénéficiera pas puisque ça ne concerne que les carrières longues, les femmes ayant commencé à travailler avant 20 ans.

Dans le public, cette situation serait pire car la prise en compte des enfants dans le calcul pour la retraite est moindre.

5. Pension minimale à 1200 €, mon oeil !

Tout le monde a entendu des ministres répéter que les pensions des retraités ayant eu une carrière complète seraient revalorisées à 1200 €. C'est un mensonge ! Aucun seuil à 1200 € dans le projet de réforme, seulement une hausse maximale de 100 € par mois pour les petites pensions, à condition d'avoir eu une carrière complète.

Plus précisément, ceux qui auront validé 172 trimestres ET cotisé 172 trimestres (pas de chômage, de maladie, d'interruption de carrière, de temps partiel...) avec un salaire autour du SMIC auront droit à 100 € de plus et approcheront les 1200 €. Pour les autres, l'augmentation sera proratisée et donc inférieure à 100 €.

L'étude d'impact réalisée par le gouvernement lui-même montre que la hausse moyenne pour les nouveaux retraités serait de 38 € pour les femmes et 25 € pour les hommes. Sur les 5 millions de retraités vivant avec moins de 1200 € par mois, la réforme en laissera 4,2 à 4,3 millions en dessous de ce seuil.

(Pour plus d'info : Luc Peillon; Minimum de pension retraite à 1200€: les petits mensonges et grosses approximations du gouvernement sur les bénéficiaires. Libération)

Source, syndicat FERC-sup Marseille

Audience avec le préfet maritime

Comme chaque année, le préfet maritime reçoit en bilatérale les organisations syndicales et dans ce cadre, une délégation de **la CGT** a été reçue le 28 février dernier. Lors de cette entrevue de plus de 2 heures, **la CGT** évoqué un certain nombre de sujets de préoccupation des personnels de la base de défense.

Le préfet a ouvert la séance en tirant un bilan de l'année 2022 puis en donnant sa vision de 2023.

La guerre aux portes de l'Europe dure depuis 1 an, c'est un véritable choc car c'est une première depuis la seconde guerre mondiale, le contexte géopolitique évolue avec une présence accrue des sous-marins russes dans l'Atlantique et en Arctique, le déséquilibre est très profond et le monde est plus compétitif et plus brutal.

Pour le préfet, nous sommes dans un monde du plus fort où il est primordial de montrer ses muscles et dans ce cadre, la dissuasion nucléaire constitue plus que jamais la pierre angulaire de notre défense.

Pour ce qui est de la base de défense et du soutien en particulier, nous avons fait et devons encore faire face à une inflation galopante de l'énergie. Il évoque la bonne réaction des équipes pour assurer le fonctionnement et relever les défis qui se dressent devant nous au quotidien.

L'année 2023 sera tout aussi difficile car qui peut dire comment se terminera la guerre en Ukraine, il ne voit pas de porte de sortie et pire de nombreux pays se lancent

dans une course au surarmement.

Le port de Brest est en 1ère ligne avec le renouvellement de la dissuasion et la préparation du futur nécessite des investissements en infrastructures. La BDD tend à se moderniser avec une montée en puissance des moyens dont le réseau électrique, la chasse des mines et les ATL2.

L'arrivée des FREMM et donc d'effectifs supplémentaires sur Brest n'engendreront pas d'impact sur le soutien de la base de défense, la grande difficulté réside en restauration à pallier le manque de personnels militaires.

L'audience a permis à nouveau à **la CGT de réaffirmer** devant le préfet maritime **notre position sur l'arme nucléaire, la ratification du TIAN par la France, l'augmentation des budgets sur la prochaine LPM pour répondre aux demandes de l'OTAN d'atteindre les 2% du PIB, notre attachement à une défense nationale.**

Nous avons insisté sur la nécessité de maintenir les effectifs sous statut et pour cela stopper le recours à l'embauche de contractuels imposés par la loi fonction publique.

L'attractivité et la fidélisation sont des sujets également évoqués. Cette audience, comme chaque année, permet un échange franc avec le préfet maritime sur des sujets importants. La CGT continuera de les évoquer dans toutes les instances locales comme nationales.

Les personnels des AIA exposés à l'amiante

Ce sujet a aussi été soulevé lors de l'audience avec le préfet maritime, **les camarades de l'AIA de Lann-Bihoué ont découvert récemment qu'ils étaient potentiellement exposés à l'amiante depuis plus de 30 ans lorsqu'ils intervenaient sur certaines pièces de l'ATL2, dont les réservoirs.**

Une cartographie rédigée par le constructeur existe et permet de savoir si le matériel contient des traces d'amiante. **Rien ne laissait penser que les personnels de l'AIA encourageaient un risque d'exposition jusqu'à l'intervention récente des personnels de DASSAULT.** Ceux-ci, équipés de combinaisons, masques ont piqué la curiosité des personnels de l'AIA qui ont su que le mastic utilisé pour la maintenance de l'étanchéité du réservoir contenait ou pouvait contenir de l'amiante.

C'est un véritable scandale que ce ne soit pas spécifié dans la cartographie, que les personnels n'aient pas été protégés durant ces nombreuses années.

La CGT a fait remonter le dossier à la fédération, le syndicat Lorientais est intervenu auprès du député LE GAC, membre de la commission amiante de l'assemblée et surtout, la CGT s'interroge sur l'utilisation de ce produit sur d'autres matériels au sein des AIA de Landivisiau voire de Lanvéoc Poulmic.

Il est de la responsabilité de l'employeur de faire la clarté sur le sujet et de tout mettre en œuvre pour protéger les personnels. **La CGT a demandé au préfet maritime de nous dire pour quelle raison, le constructeur a omis de le notifier dans la cartographie.**

Rencontre avec le PdG de Naval Group

Le PDG de Naval Group est venu sur Brest pour sa traditionnelle visite annuelle et a daigné accorder 50 minutes de son temps pour rencontrer les 4 organisations syndicales du site.

La CGT au travers de sa déclaration liminaire (DL) l'a **interpellé dans un premier temps sur la mise en application de la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie (NCCM) que l'entreprise impose à ses salariés.** A ceci, le PDG nous a répondu, que Naval Group n'avait pas d'autre choix que de la mettre en application... Ben voyons !

Nous avons aussi alerté le PDG sur l'impact négatif de la culture de l'instabilité sur les salariés ; NCCM, réorganisations, déménagements, changement de logiciels, ect... contribuent à dévaluer le sens du travail.

Les actions QVT qui n'avancent pas et les problèmes de casernement, notamment sur l'île Longue ont également figuré parmi les sujets abordés par la CGT.

Evidemment il a aussi été **question du 13ème mois, revendiqué par la CGT,** pour une juste répartition des richesses de l'entreprise et qui, argument supplémentaire à notre combat contre la réforme des retraites, génèrerait des cotisations supplémentaires pour la sécurité sociale.

De ses réponses, pas grand-chose à retenir, si ce n'est que le PDG considère comme un avantage de travailler sur les IPER, car entre 2 IPER, les personnels ont la possibilité de souffler un peu et de participer à des formations... Les concernés apprécieront ces remarques déconnectées de la réalité...



Le ruissellement du comportement macroniste

Le 16 Mars, le gouvernement a répondu à l'immense mobilisation populaire par le déni démocratique. Le conflit sur la réforme des retraites est le produit explosif de la méthode présidentielle : couper dans la dépense publique en excluant toute mise à contribution des entreprises, ignorer les syndicats, l'opinion publique et bafouer la démocratie parlementaire. L'autoritarisme intransigeant de Macron à imposer sa volonté à 67 millions de personnes a passé un nouveau seuil. Il est clair que la majorité et ses alliés veulent imposer leur politique de régression sociale malgré les évidences du mensonge de leur argumentation et l'importance de la contestation. Alors qu'elle se savait coincée sans majorité pour voter ce projet de loi, la Première ministre a décidé de déclencher l'article 49.3 de la constitution qui engage la responsabilité du gouvernement et met ainsi fin au débat démocratique qui n'aura jamais eu lieu à l'Assemblée nationale. Le 49.3 c'est peut-être légal, mais c'est brutal et pas moral, quand 95% des travailleurs sont hostiles à la réforme des retraites.

Cela fait des années que nos conquits sociaux sont attaqués, rognés, d'année en année sous l'impulsion du patronat murmurant à l'oreille des gouvernements. Face à un président qui fait abstraction du monde dans un cynisme absolu et de son gouvernement-machine programmé à la médiocratie, la colère monte. Comme le dit Alain Deneault dans son livre la médiocratie, « *ce régime est en réalité dur et mortifère, mais l'extrémisme dont il fait preuve se dissimule sous les parures de la modération, faisant oublier que l'extrémisme à moins à voir avec les limites du spectre politique gauche-droite qu'avec l'intolérance dont on fait preuve à l'endroit de tout ce qui n'est pas soi* ». Et pour Macron et son gouvernement, « ce qui n'est pas soi » représente

tout de même la quasi-totalité de la population. Les « parures de modération » c'est peut-être cela qui nous entraîne dans une espèce de sidération face à l'obstination folle du président de la république. Les « parures de modération », c'est peut-être également ce qui a « anesthésié » la pensée de beaucoup de personnes qui sont résignées, à considérer comme inévitable ce qui se révèle être inacceptable et comme nécessaire ce qui est révoltant. Car l'hubris* d'un président qui n'écoute que lui-même ruisselle dans toutes les sphères de direction. De plus en plus, les directions sont contaminées par le "pas de regret", "pas de recul", l'inflexibilité, le management brutal et la déshumanisation fragilisant les salariés.

En parallèle, la première ministre semble confondre loyauté et soumission, conscience professionnelle et obéissance aveugle. Il semble que la madame Thatcher de Macron en « excellente haute fonctionnaire » ait du mal à faire la différence, en assumant d'ailleurs « d'être un fusible ». La question est ici de savoir si Madame Borne assume son échec ou finalement si elle protège son « N + 1 », qui se défusse sur elle.

Voilà le message : obéissez sinon vous serez un fusible...

Alors, comme pour la lutte contre la réforme des retraites, la résignation des personnels sur leurs conditions de travail doit se transformer en indignation. Indignez-vous ! disait Stéphane Hessel en 2010, alors en pleine réforme des retraites.

Le réveil de la foule est en cours, la lutte en action et l'indignation en fer de lance. Ne lâchons rien, le marathon est en cours, et le retrait de la réforme en ligne de mire ! Espérons que cela transparaitra également dans le salariat par le refus d'obéir aveuglément pour ne pas être confronté à un sentiment d'absurdité dans le travail, comme celui ressenti par 80% des répondants agents publics de l'enquête du collectif *nos services publics* sorti en 2021.

*hubris: Outrance dans le comportement inspirée par l'orgueil ; démesure



@#%!

HUMEUR

ARSENAL
BREST

la
cgt

19 mars 1950 l'Appel de Stockholm

Suite à l'annonce des recherches sur la bombe thermonucléaire par le président des Etats-Unis Harry S. Truman en janvier 1950, l'Appel de Stockholm est lancé le 19 mars 1950, lors du Comité du Congrès Mondial des Partisans de la Paix. **Cet appel, à l'initiative de Frédéric Joliot-Curie, physicien français et du Mouvement mondial des partisans de la paix, vise à l'interdiction absolue de l'arme nucléaire.**

L'appel intervient dans le cadre de la guerre froide au moment où des membres du Parti communiste ou des intellectuels proches lancent un certain nombre de mouvements et d'initiatives en faveur du pacifisme. Bien que le nombre de signataires ne puisse pas être connu de manière certaine, la campagne se propage à travers le monde et plusieurs millions de personnes signent l'Appel.



APPEL

Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive des populations.

Nous exigeons l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure d'interdiction.

Nous considérons que le gouvernement qui, le premier, utiliserait, contre n'importe quel pays, l'arme atomique, commettrait un crime contre l'humanité et serait à traiter comme criminel de guerre.

Nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à signer cet appel.

Stockholm, 19 mars 1950



Jean Frédéric Joliot, dit Frédéric Joliot-Curie, né le 19 mars 1900 à Paris et mort le 14 août 1958 dans la même ville, est un physicien et chimiste français. Gendre de Pierre et Marie Curie, il a obtenu le prix Nobel de chimie en 1935 conjointement avec son épouse Irène Joliot-Curie. Il a été professeur au Collège de France, directeur de l'Institut du radium et membre de l'Académie des sciences. Il a joué un rôle majeur comme haut-commissaire dans les débuts de l'exploitation de l'énergie atomique en France dans l'immédiat de l'après Seconde Guerre mondiale.



Le 20 novembre 1950 à Varsovie, Frédéric Joliot-Curie prononce un discours devant le Congrès des partisans de la paix. Filmolski/AFP

L'Appel de Stockholm ne sera pas sans conséquences sur la carrière et les engagements de Frédéric Joliot-Curie. Sa position publique contre l'arme atomique ainsi que son appartenance au PCF le placent en porte à faux avec la politique gouvernementale qui souhaite que la France, via le CEA, se lance également dans la course à l'arme nucléaire. Frédéric Joliot-Curie est révoqué de ses fonctions de haut-commissaire du CEA un mois après l'Appel, le 29 avril 1950. Il fut par ailleurs président du Conseil mondial de la paix de 1949 à 1958. De 1946 à 1955, il a assumé aussi la présidence de l'Union rationaliste et de 1946 à 1956, celle de France-URSS de 1947 à 1954, et celle de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques.

En 1955, il est l'un des onze signataires du manifeste Russell-Einstein qui met en lumière les dangers créés par les armes nucléaires et appelle les principaux dirigeants du monde à rechercher des solutions pacifiques aux conflits internationaux.

(sources Wikipedia, Musée Curie)



"Collection Guy et Marie José Pallardy"